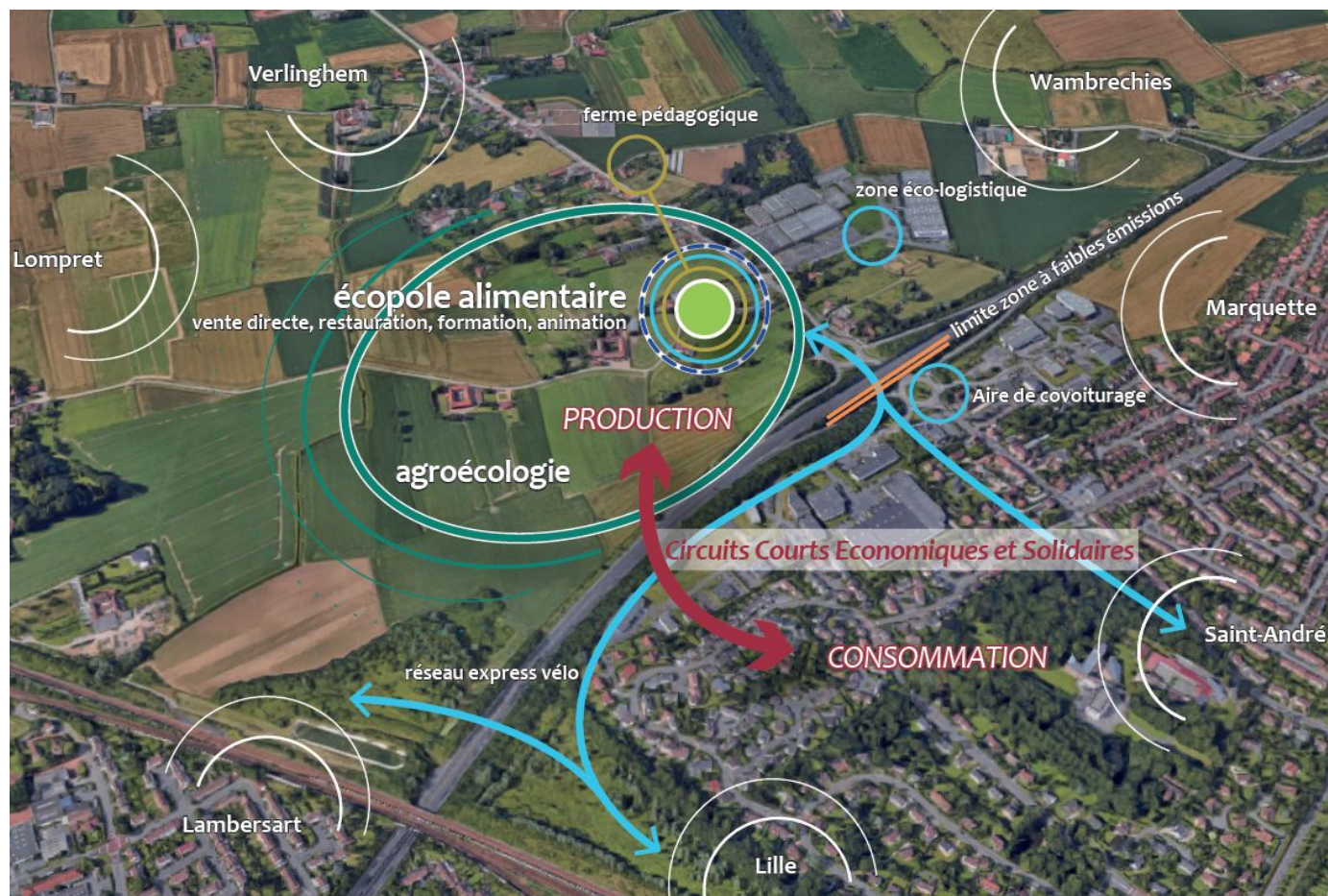


Terres agricoles des Muchaux : Construisons l'écopôle alimentaire de l'arc nord



Le Collectif - tous acteurs de notre ville

Propositions pour un débat sur une alternative à l'urbanisation des Muchaux

Saint-André-lez-Lille, 21 août 2019

contact@le-collectif.org

Le projet en bref :

- *Un préalable : un autre projet aux Muchaux doit avant tout s'appuyer sur les propres ressources du territoire :*
 - ressources humaines (habitants, associations, agriculteurs, entreprises...), et
 - ressources naturelles (terres fertiles, zones humides, becque du Corbeau, faune...).
- *Axe 1 : L'enjeu clé est la transition progressive de l'agriculture selon les principes de l'agroécologie :*
 - développer une production agricole maraîchère bio respectant les milieux naturels qui s'inscrit dans la filière des circuits courts économiques et solidaires.
- *Axe 2 : Le siège du projet et des activités de l'écopôle alimentaire peut s'implanter dans l'ex-site "à la Quintinie" :*
 - siège des associations porteuses et accueil du public
 - vente directe, transformation de produits agricoles, animation en lien avec l'environnement (articulé à la futur Ferme pédagogique) et formation à l'agroécologie.
- *Axe 3 : le projet d'écopôle s'inscrit pleinement dans le tissu d'activité à proximité en valorisant notamment les liens avec :*
 - les circuits de distribution de produits agricoles de proximité (Panier Vert ; Talents de Fermes, Le Court Circuit au Zeppelin...)
 - l'action sociale ou l'EPSM pour créer des parcours de réinsertion en contact avec l'activité agricole.
- *Axe 4 : L'écopôle doit également être un levier pour l'écomobilité puisqu'il se situe à l'entrée d'une Zone à Faible Émission (ZFE) :*
 - création d'une aire de covoiturage et d'une voie express vélo (via les emprises de l'ancien projet de pénétrante nord-ouest)
 - réflexion sur l'implantation d'un site logistique métropolitain dédié aux circuits courts alimentaires et groupements d'achats solidaires.
- *Une méthode : par du dialogue territorial, de la diversité des visions et des besoins des acteurs, peuvent naître des solutions originales, efficaces et pérennes :*
 - le CAUE peut être mobilisé pour accompagner ce projet de développement territorial respectueux de l'identité du secteur au service de l'autonomie alimentaire de la métropole, répondant aux enjeux de transition écologique et solidaire.

1- Dessinons une alternative

Cet été, la commission d'enquête du Plan local d'urbanisme (PLU2) de la Métropole européenne de Lille (MEL) a émis une sérieuse réserve sur le projet des Muchaux : elle confirme les avis portés par les associations et habitants depuis 5 ans appelant à l'abandon du projet d'urbanisation et au maintien de l'agriculture aux Muchaux. La "réserve" émise par la commission s'ajoute à une longue liste d'avis et de rapports appelant à ne pas urbaniser "au-delà de la rocade Nord-Ouest"

Pour rappel, les arguments des Collectifs engagés contre le projet d'urbanisation des terres agricoles des Muchaux> cf. <http://le-collectif.org/2018/12/pour-un-autre-avenir-aux-muchaux/>

Depuis plusieurs mois, l'association *Le Collectif - tous acteurs de notre ville* travaille à un "autre projet" sur les terres agricoles des Muchaux. Cette alternative à l'urbanisation des terres agricoles prend du relief avec la réserve de l'Enquête Publique et les dernières déclarations au début de l'été de MM. Daubresse (sénateur, ex-maire de Lambersart, porteur du projet d'urbanisation, annonçant vouloir ouvrir la porte à un référendum) et Henno (sénateur, ex-maire de Saint-André souhaitant convertir les terres agricoles en "parc" ...).

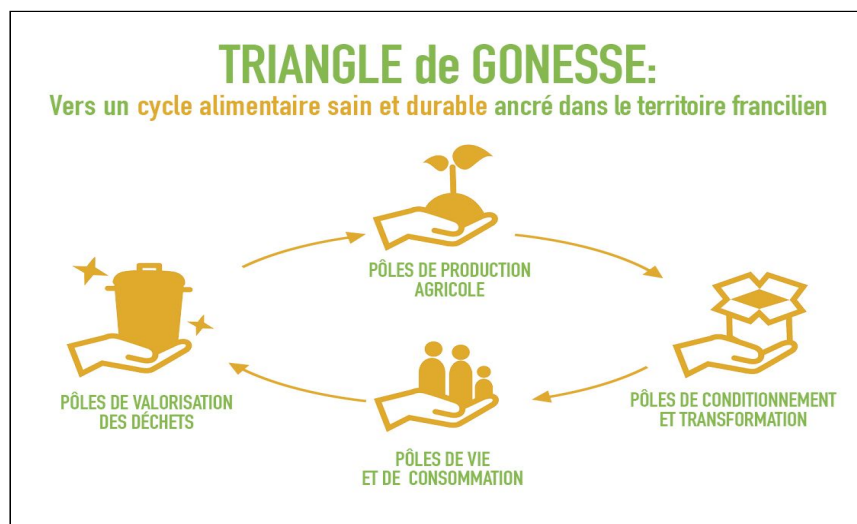
Nous décidons de présenter nos premières pistes d'un autre projet aux Muchaux. L'alternative que nous présentons ici est résolument engagée et audacieuse ; elle participe à l'émergence d'un nouveau modèle agricole, plus durable, mieux intégré à son environnement (urbain et naturel) et favorisant le lien social. À l'heure où le GIEC s'alarme de la sécurité alimentaire, ce projet veut participer à augmenter l'autonomie de notre métropole en matière d'alimentation.



Nos inspirations

Cette proposition est largement alimentée d'expériences, de visites et d'échanges avec des démarches inspirantes.

- D'abord, cette vision est nourrie des rencontres et du partage d'expériences au sein du passionnant réseau associatif de la MRES (Maison régionale de l'environnement et des solidarités), que notre association a rejoint en 2016, par exemple avec les associations Terre de Liens, Entrelianes, Virage Énergie, Nord Nature...
- Ensuite, nous restons attentifs aux démarches de réappropriation des terres agricoles pour lutter contre de grands projets urbains. Par exemple, c'est le cas du projet CARMA - Coopération pour une ambition agricole, rurale et métropolitaine d'avenir -. Il s'agit d'un projet-phare de transition écologique pour le Triangle de Gonesse en Île-de-France, menacé par le pharaonique projet "Europacity". Le projet CARMA prône la mise en place d'une démarche exemplaire au bénéfice du territoire, pour un cycle alimentaire sain et durable.



Source : <http://carmapaysdefrance.com/>

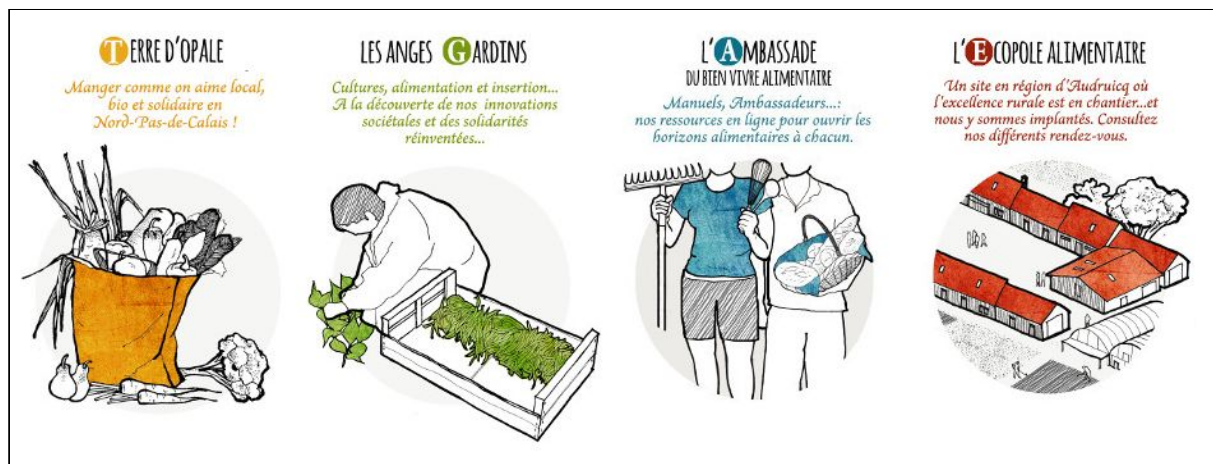
- Enfin, la source principale de notre projet ne se situe pas très loin de Lille. C'est l'expérience de "l'écopôle alimentaire de la région d'Audruicq" à côté de Calais qui a débuté en 2010. Nous le présentons brièvement ci-après.
→ <https://horizontalimentaire.fr/ecopole/presentation>

L'écopôle alimentaire de la région d'Audruicq ?

Les collectivités locales et des associations ont créé "L'écopôle alimentaire de la région d'Audruicq" qui repose sur plusieurs actions :

- "Terre d'Opale" pour la coordination d'un système alimentaire local bio et solidaire ;
- "Les Anges Gardins" pour l'insertion, l'éducation à la diversité alimentaire, les chantiers partagés en communauté apprenante, la recherche et développement ;
- "L'ambassade du bien-vivre alimentaire" est un espace de partage du savoir culinaire et vivrier. L'ambassade héberge des ressources et favorise l'échange entre les animateurs et éducateurs formés pour accompagner l'auto production culinaire et vivrière.

La région d'Audruicq avec ses habitants ont fait un choix : celui d'abandonner la création d'une zone logistique sur une ancienne ferme et de créer cet écopôle alimentaire sur une dizaine d'hectares. Un choix qui valorise l'environnement, l'autonomie, le bien-être alimentaire et qui ne s'est pas fait au détriment de l'emploi : l'écopôle, c'est 15 salariés et 40 personnes en insertion pour moins de 10 ha de surface agricole utile en cultures maraîchères conduites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Valoriser les terres agricoles, c'est aussi un projet économique durable.



Source : <https://horizontalimentaire.fr/>

2- Un projet pour les Muchaux !

Nous présentons 6 points clés pour un ambitieux projet de valorisation du territoire des Muchaux dans son environnement urbain, naturel et agricole : ces points clés se décomposent en un “préalable”, 4 axes d’actions et une méthode. Par analogie avec le projet à Audruicq, nous avons choisi de viser la création d’un “écopôle alimentaire de l’arc Nord”.

Un préalable – Capitaliser sur les ressources des Muchaux

Ce territoire dispose de nombreuses ressources “humaines” et “naturelles” sur lesquelles il faut capitaliser. Les **terres** sont fertiles et bordent des **zones humides** et la **becque du Corbeau** à fort enjeu écologique. Les Muchaux, c’est aussi un territoire inclus dans le **parc de l’arc nord de la métropole lilloise** protégé par le principe des hémicycles agricoles du SCOT.

Les ressources de ce territoire, ce sont aussi les **habitants** qui doivent être pleinement porteurs d’un éco-projet. A Saint-André, Lambersart ou Verlinghem, il y a aussi des associations citoyennes et environnementales qui ont un rôle à jouer (exemple, l’association “Verlin vers l’autre” ou les collectifs Climat). Il existe sur le secteur plusieurs pôles d’activités : notamment les **fermes et exploitations agricoles** mais aussi les **centres équestres**, le **restaurant** “Sous le Charme” et l’entreprise “**Lemahieu**” qui est une grande fierté locale et nationale (fabrique textile labellisée « Origine France Garantie »). Liste non exhaustive !



La Becque du Corbeau (à gauche)

En bref : Un autre projet aux Muchaux doit avant tout s’appuyer sur les propres ressources humaines (habitants, associations, agriculteurs, entreprises ...) et naturelles (terres fertiles, zone humides, becque...) de son territoire.

Axe 1 - L'agroécologie au cœur de la valorisation des terres agricoles

Le principe clé est celui d'une **transition progressive des terres agricoles des Muchaux vers le principe de l'agroécologie**. Cette évolution ne peut être que progressive et concertée, et elle doit s'inscrire dans un projet global soutenu par une communauté d'acteurs (agriculteurs, collectivités, citoyens...). L'agroécologie, au même titre que la permaculture, vise à promouvoir une agriculture qui préserve les espaces naturels sensibles et les zones humides. Cela passe, par exemple, par une diversité de cultures et d'élevages minimisant l'usage de ressources sensibles. L'enjeu est de développer une production agricole de qualité qui respecte l'environnement et **qui s'inscrit dans un cycle alimentaire sain et durable**.

Les terrains gelés pour le projet d'urbanisation pourront désormais être mis à disposition du projet d'écopôle en concertation avec les exploitants présents, les syndicats agricoles et la chambre d'agriculture. L'écopôle envisage l'utilisation, dans un premier temps, **de 5 à 10 ha** (à l'image de la production à Audruicq) sous des formes de gestion adaptées. D'autres parcelles pourront ensuite être intégrées au projet de l'écopôle alimentaire. La logique étant de faire "tache d'huile" et de partager une mutation plus générale des terres agricoles du parc de l'arc nord de la métropole lilloise.

L'écopôle veut s'inscrire dans le modèle du **Circuit-court économique et solidaire** (CCES) qui représente – selon le labo de l'ESS – une forme d'échange économique, valorisant le lien social, la coopération, la transparence et l'équité entre les acteurs de l'échange. Ce projet veut se donner les moyens d'apporter des produits sains à toutes les populations en pratiquant un prix juste.



Écopôle Alimentaire de la Région d'Audruicq.

En bref : L'enjeu clé est la transition progressive de l'agriculture selon les principes de l'agroécologie afin de permettre une production agricole maraîchère bio respectant les milieux naturels qui s'inscrit dans la filière des circuits courts économiques et solidaires.

Axe 2 - Une implantation des activités de l'écopôle dans l'ex-site "Quintinie"

L'ex-site "À la Quintinie" peut représenter le pivot du nouveau projet des Muchaux. C'est un site à l'entrée du secteur, facilement accessible, qui accueillait auparavant un restaurant, une salle de réception pour mariages et séminaires. Le lieu est donc adapté à l'accueil de public, à la restauration, voire à la transformation de produits agricoles. Nous proposons ainsi d'en faire la **véritable centralité de l'écopôle des Muchaux**.



Entrée La Quintinie depuis l'avenue De Lattre Tassigny.

Parmi les activités à implanter dans l'ex-site "À la Quintinie" :

- Siège des acteurs porteurs du projet
- Vente directe de produits agricoles en circuit court des fermes des Muchaux, distribution de paniers paysans et livraison pour la restauration collective (participe à la labellisation " *Ici, je mange local* " des sites de restauration scolaire mise en place par le **Département du Nord**) et atelier de transformation alimentaire.
- Jardin et "Table de cocagne" (Petite restauration réalisée avec les légumes du Jardin et des produits locaux et de saison) : affiliation possible au "**réseau Cocagne**" se basant sur le cahier des charges de l'agriculture biologique et à vocation d'insertion sociale et professionnelle.
- Accueil de groupe, coworking et formations autour de l'agroécologie, ambassadeurs du jardinage et du bien vivre alimentaire ; stage d'insertion, stage « jeunes ».
- Chantiers participatifs et animation pédagogique visant l'appropriation d'une conscience sociale par l'action : permaculture, agroforesterie, compostage, apiculture...
- Marchés de saison et autres manifestations ponctuelles autour de l'environnement.

Ce site pivot de l'écopôle alimentaire cherche à promouvoir le lien social à travers une économie de la confiance et de la relation.



Écopôle Alimentaire de la Région d'Audruicq.

En Bref : Le siège du projet et des activités de l'écopôle alimentaire peut s'implanter dans l'ex-site "à la Quintinie" permettant l'accueil du public (vente directe, table de cocagne...), la transformation de produits et l'organisation d'animations et de formations à l'agroécologie.

Axe 3 - Des projets en synergie avec les ressources du territoire

Le projet d'écopôle doit s'intégrer pleinement dans le tissu d'activités à proximité. Des synergies sont à créer pour favoriser un co-développement du territoire.

En premier lieu, rappelons que ce projet est d'abord un projet agricole et donc que les **agriculteur/trice-s** bien implanté-es ou nouvellement arrivé-es sont au cœur du projet. L'ambition est de renforcer le réseau de distribution de produits agricoles de proximité comme au **Panier Vert** à Verlinghem, à **Talents de fermes** de Wambrechies ou avec le **Court Circuit** distribué au **Zeppelin**. Cette coordination de circuits courts agricoles devient une alternative crédible à la grande distribution. Et si on imaginait un véritable « cluster » économique de l'agroécologie en relation étroite avec le pôle d'excellence **Euralimentaire** ?

Une complémentarité entre la "Table de cocagne" et le restaurant "**Sous le charme**" à proximité (reconnue pour sa restauration de qualité) peut également être recherchée.

Un autre lien de proximité à valoriser concerne le projet de "**ferme pédagogique**" porté par la municipalité andrésienne. Une complémentarité des activités est à rechercher, notamment sur le volet pédagogique qui pourrait être centralisé autour de l'ancienne ferme dont la mairie de Saint-André s'est portée acquéreur. Des activités scolaires et périscolaires sont à

envisager ainsi que des stages « jeunes » avec des structures telles que le « **97.Point Jeunes** ». Les formations et sensibilisations sur le bien vivre alimentaire peuvent s'articuler avec le **programme “VIF”** (Vivons en forme) dans lequel la ville de Saint-André est engagée depuis de nombreuses années.

La concrétisation du projet agricole doit également s'appuyer sur la dynamique des jardins urbains portée par des associations et établissements à Lambersart, Saint-André ou Marquette par exemple. Nous pensons par exemple à l'association des **Ajonc** (Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés) qui est à l'initiative de plusieurs jardins partagés à Lambersart et ailleurs. La valorisation des chemins piétons et équestres pourrait être pensée en lien avec les **centres équestres**. Et pourquoi pas imaginer un rôle pour les chevaux dans les activités agricoles ?

Pour finir, la vocation de l'écopôle est de créer une filière économique viable et durable permettant de créer des emplois à haute valeur ajoutée pour assurer la transition écologique de nos territoires. Un travail avec les **CCAS** est nécessaire pour favoriser l'insertion et l'emploi local. Des échanges peuvent aussi être imaginés avec le “**Centre horticole Emile Senteurs**” de l'EPSM à Saint-André à vocation pédagogique et thérapeutique. L'enjeu serait de créer des passerelles pour les patients vers un parcours de réinsertion toujours en contact avec l'activité agricole.



“Centre horticole Emile Senteurs” de l'EPSM à Saint-André.

En bref : le projet d'écopôle s'inscrit pleinement dans le tissu d'activité à proximité, assurant un co-développement du territoire ; en particulier, des liens sont à valoriser avec les circuits de distributions de produits agricole de proximité (Panier Vert, Talents de Fermes...), avec le CCAS ou l'EPSM pour créer des parcours de réinsertion en contact avec l'activité agricole.

Axe 4 - Prendre en compte toutes les mobilités

Pour être conforme avec les ambitions de développement durable, la question des mobilités des personnes et des marchandises doit être anticipée. L'avenue De Lattre de Tassigny étant une route saturée d'automobiles, il faut favoriser les mobilités actives pour l'accès au site.

Pour cela, des **aménagements pour les vélos** doivent être réalisés sur l'avenue De Lattre de Tassigny. Il serait également possible d'envisager une **“voie express vélo”** entre les Muchaux, Lambersart (Pacot), Saint-André (Pont Royal) et Lille. En effet, les réserves foncières de l'ancien projet de “pénétrante nord-ouest” (NDLR : une autoroute entre la rocade et l'échangeur du pont royal) existent toujours et pourraient accueillir aujourd'hui une voie verte de grande qualité. L'amélioration des infrastructures cyclables permettrait ainsi de **livrer la production agricole en vélo-cargo électrique**. Une production maraîchère bio à 15 minutes porte à porte du Vieux-Lille, qui dit mieux ?

En terme de mobilité, le secteur peut aussi se révéler stratégique puisque la MEL a adopté fin juin 2019 le principe d'une **Zone à Faible Emissions (ZFE)** sur 11 Communes. Il s'agit d'interdire la circulation des véhicules les plus polluants à partir de 2021. Or, la ZFE commence justement au niveau de la rocade Nord-Ouest. La zone des Muchaux est donc en « frontière de ZFE », ce qui rend pertinent l'installation d'une **aire de covoiturage** et d'une possibilité de garer sa voiture pour utiliser un vélo. L'enjeu n'est pas de recréer une surface imperméabilisée avec un nouveau parking mais d'optimiser les aires de stationnement existantes.

L'accessibilité routière permet également d'envisager la création d'un **site logistique dédié aux circuits courts alimentaires et groupements d'achats solidaires** qui livrent dans la métropole. C'est assez peu connu mais d'importants groupes d'achats “auto-organisés” existent dans la métropole. Or ces groupes ont des besoins logistiques assez spécifiques d'autant qu'ils recherchent des lieux qui ont du sens par rapport à leur valeurs écologiques et sociales. C'est le cas par exemple de l'association des **Givrés d'Oranges !**, groupe d'achat solidaire Européen lillois, qui compte 1000 membres et importe plus de 100 tonnes d'agrumes par an. Même principe que pour la création d'une aire de covoiturage, il ne s'agit pas de créer un nouveau site sur les espaces agricoles mais plutôt d'optimiser l'utilisation des sites existants. Entre la zone d'activité du Chemin de Messines et celle qui lui fait face, rue Simon Volland, des opportunités peuvent exister.

Le site le plus intéressant est peut-être celui de **l'usine textile Lemahieu** qui dispose d'une infrastructure logistique de qualité. Pourquoi l'usine Lemahieu ? Parce que la direction de l'entreprise (d'hier et d'aujourd'hui) insiste sur l'image sociale et environnementale du projet “made in France”. La question de la mutualisation ponctuelle des équipements logistiques peut se poser... et plus si affinités.



Source : Givrés d'Oranges !

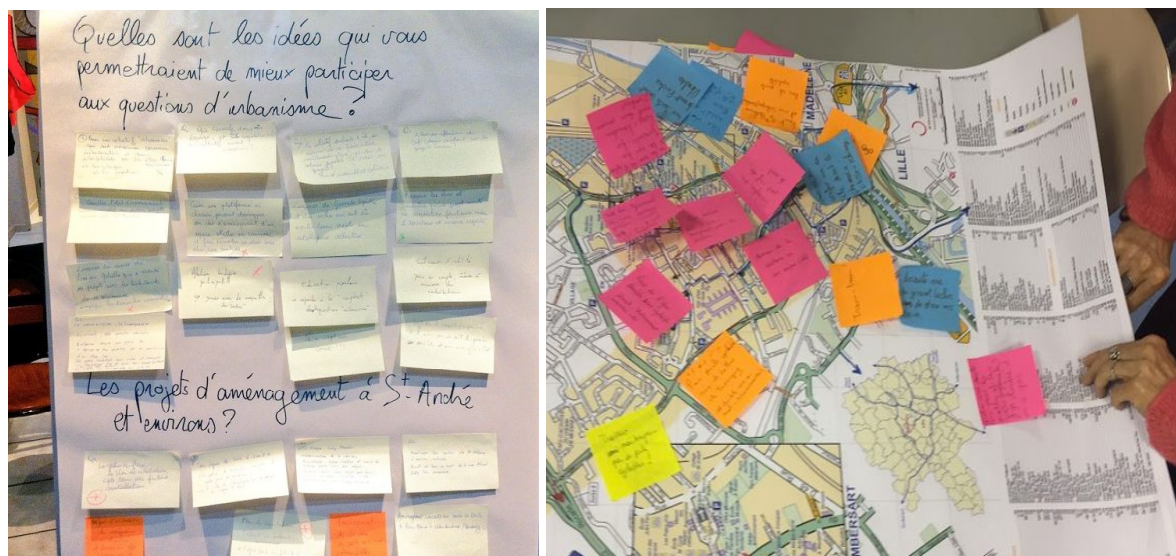
En bref : L'écopôle doit également être un levier pour l'écomobilité dans le secteur, frontière de Zone à Faible Émission (ZFE) ; une aire de covoiturage et une voie express vélo (via les emprises de l'ancien projet de pénétrante nord-ouest) doivent être créés et une réflexion engagée pour envisager un site logistique dédié aux circuits courts alimentaires et groupements d'achats solidaires.

Une méthode – le dialogue territorial

À la fois support des activités humaines et de la biodiversité, le foncier agricole cristallise de nombreux conflits d'usage. Pour dépasser ces conflits, un processus impliquant l'ensemble des parties prenantes (ayant un impact sur la biodiversité) contribue à l'élaboration de solutions collectives et partagées : le **dialogue territorial**. Cette méthode est née de l'idée que de la diversité des visions et besoins des acteurs peut naître des solutions originales, efficaces et pérennes, pour des projets qui impliquent un objet fragile : les milieux naturels (Centre de Ressources du Développement Durable, décembre 2010).

Cette méthode est la condition de réussite d'un projet impliquant une grande diversité de parties prenantes. Aujourd'hui, il n'y a probablement pas de convergence d'objectifs entre les agriculteurs, les citoyens, les collectivités et les autres acteurs. Demain, la réalisation de ce projet d'écopôle alimentaire ne peut exister que si, par le dialogue territorial, émergent des solutions partagées par toutes les parties prenantes.

Ajoutons un acteur important pour mener la dynamique de "dialogue territorial" : le **CAUE du Nord** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Le CAUE dispose des compétences pour accompagner les projets, sensibiliser les parties prenantes et faciliter les coopérations pour faire émerger l'intelligence collective des territoires. Le CAUE du Nord a d'ailleurs déjà travaillé sur le site des Muchaux ("Lambersart - vers un 7e quartier, le quartier des Muchaux" en 2005) à la demande de la ville de Lambersart favorable à l'urbanisation des terres agricoles. Il convient désormais de mettre les compétences du CAUE au service d'un véritable projet de développement territorial respectueux de l'identité du secteur au service de l'autonomie alimentaire de la métropole, répondant aux enjeux de transition écologique et solidaire.



Cafés Citoyens à Saint-André.

Nous n'oublions pas qu'il faut trouver des financements pour lancer le projet. Au-delà d'un auto-financement par les bénéficiaires eux-mêmes, des soutiens peuvent être trouvés auprès de l'**Union Européenne**, du **réseau Cocagne**, de la **Fondation de France**, du **Programme National de l'Alimentation**, de la **Fondation MACIF**... C'est un véritable investissement pour l'avenir qui nécessitera un soutien des collectivités.

L'enjeu est immense. L'autonomie alimentaire peut être l'un des principaux boucliers face à la crise climatique qui menace nos économies encore trop dépendantes des énergies fossiles.

En bref : La méthode de dialogue territorial permet de faire naître des solutions originales, efficaces et pérennes à partir de la diversité des visions et besoins des acteurs. Le CAUE peut être mobilisé pour accompagner ce projet de développement territorial respectueux de l'identité du secteur au service de l'autonomie alimentaire de la métropole, répondant aux enjeux de transition écologique et solidaire.

Ouvrons le débat ! et dessinons collectivement une grande ambition pour nos terres agricoles



Chemin des Muchaux

Sauf mention contraire, les photos sont sous licence CC0. Les auteurs dédient ces photos au domaine public en renonçant dans le monde entier à leurs droits sur l'œuvre selon les lois sur le droit d'auteur, droit voisin et connexes, dans la mesure permise par la loi. <https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/legalcode.fr>